

CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE
Centre d'Affaires Grands Comptes Economie Sociale et Institutionnels
180 ter route de Vannes 44700 ORVAULT

Nantes, le 09 septembre 2024

CISN COOPERATIVE
1, avenue Barbara
44570 TRIGNAC

A l'attention de Madame Stéphanie JAN

Objet : Financement en PSLA de 7 appartements en PSLA - Opération Les Rivières (Trignac)

Madame,

Vous avez sollicité la Caisse d'Épargne pour financer en Prêt Social de Location Accession (PSLA) l'acquisition en VEFA de 7 logements dans le cadre de l'opération Les Rivières à Trignac.

En réponse à cette consultation et **sous réserve de l'accord de notre Comité des Engagements**, nous avons le plaisir de vous confirmer que la Caisse d'Épargne peut vous proposer un prêt PSLA de **930 000 €**, dont vous trouverez ci-joint les modalités.

Ce prêt PSLA initial qui serait consenti en votre faveur n'étant pas transférable aux ménages locataires-accédants, le financement proposé à l'accédant au moment de la levée d'option s'effectuera donc au moyen de tout prêt répondant à la réglementation en vigueur à la date de ladite levée de l'option. Veuillez noter que si l'accédant est éligible à l'obtention d'un prêt à taux zéro (PTZ), les conditions PTZ qui lui seront proposées seront celles en vigueur à la date de la levée d'option.

Nous attirons votre attention sur le délai pour adresser l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier et permettant la formalisation du contrat, et le cas échéant des garanties, lesquelles devront parvenir à la Caisse d'Épargne **au plus tard dans les 60 jours qui suivent votre accord**. A défaut, pour le crédit concerné, les conditions financières deviendront caduques.

Ainsi, dès le lancement de l'opération, nous pouvons vous assister dans l'analyse préalable des situations des futurs locataires accédants afin d'obtenir les meilleures solutions à la date de levée d'option et pour la pleine réussite de votre opération.

Souhaitant vivement vous accompagner dans ce projet, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre meilleure considération.



Michelle GINNAIN
Directrice Centre Affaires



Stéphanie GUERIN
Chargée d'Affaires Clientèle Institutionnelle

1) Prêt amortissable

| Durée Totale du prêt | Prêt amortissable, échéances Trimestrielles |
|--|---|
| 7 ans dont 24 mois de phase de mobilisation | Taux : E3M + 0,95% Taux : Livret A + 1,50% |

2) Prêt In Fine

| Durée Totale du prêt | Prêt In Fine |
|--|-------------------|
| 7 ans dont 24 mois de phase de mobilisation | Taux Fixe : 3,62% |

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES & FINANCIERES :

Montant du prêt : 930 000 €

Phase de mobilisation des fonds : Le montant total du prêt PSLA non transférable est mis à disposition de l'Emprunteur dans un **délaï maximum de 24 mois** à compter de la date de signature du contrat.

Indemnité de dédit : L'Emprunteur s'engage à ce que le versement de la totalité des fonds ait été demandé au plus tard à l'expiration de la phase de mobilisation des fonds. A défaut, la Caisse d'Épargne pourra décider de la réduction du prêt à concurrence de la fraction utilisée et le non-respect de l'engagement de l'Emprunteur donnera lieu au versement par ce dernier d'une **indemnité de dédit s'élevant à 1%** du montant des fonds non sollicités par l'Emprunteur.

Durée : 7 ans dont 24 mois maximum de phase de mobilisation des fonds

Périodicité des intérêts : Trimestrielle à terme échu

Frais de dossier : 0,15% du montant emprunté

Garantie :

CARENE à hauteur de 651 959 €
Ville de Trignac de 278 041 €

Indemnité de Remboursement Anticipé :

Aucune indemnité ne sera perçue à l'occasion des ventes intervenant dans le cadre du dispositif PSLA (levée d'option accession)

Conditions préalables au versement des fonds :

Agrément PSLA de l'opération

Projet du contrat de location-accession

PV de délibération de l'organe décisionnaire pour le recours à l'emprunt

***Proposition valable jusqu'au 23 septembre 2024 sous réserve de l'accord définitif
du Comité de Crédit de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire***

Cette proposition est réalisée à partir des informations que vous nous avez communiquées. Nous attirons votre attention sur le fait que la proposition, selon sa nature, pourra être adaptée en fonction des documents et justificatifs remis et susceptibles d'être demandés par notre établissement. Elle ne s'apparente ni à un accord de principe ni à un contrat qui, le cas échéant, devra être formalisé par un acte séparé. L'inexactitude ou la modification des éléments fournis entraînera une nouvelle étude.

Notre proposition est valable 15 jours. Passé ce délai, elle deviendra caduque de plein droit. Notre établissement se réserve la possibilité d'émettre une nouvelle proposition en considération des nouvelles conditions du marché et/ou de l'actualisation de votre situation.

RGPD - Protection des données personnelles : Dans le cadre de notre relation, la Caisse d'Epargne recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...). Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet <https://www.caisse-epargne.fr/bretagne-pays-de-loire/mentions-legales> ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Caisse d'Epargne communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Pour tout produit d'assurance proposé, merci de consulter l'Ipid – Document d'information sur le produit d'assurance - en suivant le lien ci-après : <https://www.caisse-epargne.fr/dda/ipid>. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce produit en vous rendant sur notre site internet.